|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | **F** |
| WIPO/GRTKF/IC/37/2 | | |
| ORIGINAL: ANGLAIS | | |
| DATE: 20 JUILLET 2018 | | |

**Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore**

**Trente-septième session**

**Genève, 27 – 31 août 2018**

ACCRÉDITATION DE CERTAINES ORGANISATIONS

*Document établi par le Secrétariat*

1. Le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (ci‑après dénommé “comité”) a approuvé, à sa première session tenue à Genève du 30 avril au 3 mai 2001, un certain nombre de questions d’organisation et de procédure, y compris l’octroi du statut d’observateur ad hoc à un certain nombre d’organisations ayant exprimé le désir de jouer un rôle dans les travaux du comité (voir le rapport adopté par le comité, paragraphe 18 du document WIPO/GRTKF/IC/1/13).
2. Depuis lors, plusieurs autres organisations ont fait part au Secrétariat de leur désir d’obtenir le même statut pour les futures réunions du comité. On trouvera en annexe au présent document les demandes contenant les noms des organisations qui, avant le 28 juin 2018, ont demandé à être accréditées à la trente‑septième session du comité, ainsi que des renseignements biographiques sur ces organisations tels qu’ils ont été communiqués par chacune d’entre elles.
3. *Le comité est invité à examiner les demandes d’accréditation en qualité d’observatrices ad hoc des organisations mentionnées dans l’annexe du présent document et à se prononcer à cet égard.*

[L’annexe suit]

ORGANISATIONS QUI ONT DEMANDÉ LEUR ACCRÉDITATION EN QUALITÉ D’OBSERVATRICES POUR LES SESSIONS DU COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL

Cross River Biodiversity, Marine Protection and Conservation (CRBMPC)

ILEX‑*Acción Jurídica* (demande reçue en espagnol)

Chambre islamique de commerce et d’industrie Inde‑OCI (IICCI)

*Inspiración Colombia* (demande reçue en français)

Red Mujeres Indígenas sobre Biodiversidad (RMIB) (demande reçue en espagnol)

Regroupement des mamans de Kamituga (REMAK) (demande reçue en français)

San Youth Network

Universidad del Rosario (demande reçue en espagnol)

Union des peuples autochtones pour le réveil au développement (UPARED) (demande reçue en français)

Cross River Biodiversity, Marine Protection and Conservation (CRBMPC)

Cross River Biodiversity, Marine Protection and Conservation

69 Target Road

Calabar 540001

État de Cross River Nigéria

+2348050232469

crsbiodiversity@gmail.com

Le 18 janvier 2018

À : Division des savoirs traditionnels

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

34, chemin des Colombettes

1211 Genève 20

Suisse

**Tlcp. : +41 (0) 22 338 81 20**

**Mél. : grtkf@wipo.int**

Madame, Monsieur,

Objet : Demande d’accréditation en qualité d’observateur pour les sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

J’ai l’honneur de vous informer que mon organisation souhaite participer en qualité d’observateur ad hoc aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Veuillez trouver ci‑joint les renseignements biographiques de mon organisation nécessaires à l’examen de cette demande d’accréditation par le comité.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d’information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l’assurance de ma considération distinguée.

Sonigitu Asibong Ekpe

(Nom et signature du représentant)

Formulaire de demande d’accréditation en qualité d’observateur ad hoc auprès du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore[[1]](#footnote-2),[[2]](#footnote-3)

RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L’ORGANISATION POSTULANTE

Nom complet de l’organisation :

Cross River Biodiversity, Marine Protection and Conservation (CRBMPC)

Description de l’organisation (150 mots au maximum) :

CRBMPC met en valeur l’écosystème de l’État de Cross River, une zone écologique inclusive dotée d’un riche patrimoine génétique devant être géré de manière durable indéfiniment. Gestion durable du patrimoine génétique des écosystèmes de l’État de Cross River dans l’esprit des conventions internationales relatives à l’environnement. Promotion de la bioprospection et sensibilisation à l’ensemble des instruments juridiques relatifs au droit d’auteur ainsi qu’à l’importance et l’urgence de la protection des savoirs traditionnels et des expressions du folklore.

Veuillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation :

* Au vu de l’ampleur alarmante de l’appropriation illicite des savoirs traditionnels à travers la bioprospection, nous considérons plus que jamais qu’une protection effective et efficace des savoirs traditionnels appelle la mise en place d’un instrument sous‑national juridiquement contraignant.
* Renforcement de la biodiversité de l’État, préservation et protection des espèces rares.
* Régénération et protection des forêts de l’État dans l’esprit de la politique du gouvernement fédéral en matière d’économie verte.

Veuillez énumérer les principales activités de l’organisation :

* Enrichissement des éléments de la biodiversité en vue de renforcer la résilience de l’écosystème de l’État de Cross River
* Institutionnalisation d’un mécanisme relatif à la biodiversité dans l’État de Cross River
* Facilitation de l’élaboration d’une politique et d’un plan directeur fédéraux intégrant le cadre juridique pour la biodiversité et la préservation de la nature
* Protection des inventions, des marques et des dessins et modèles industriels dans l’État de Cross River

Lien entre l’organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité (150 mots au maximum) :

Il est essentiel d’encourager l’intégrité et de prévenir la corruption afin de promouvoir une bonne gouvernance, de préserver la confiance de l’opinion publique à l’égard du gouvernement et de la prise de décision par les pouvoirs publics, et de favoriser le bien‑être et la prospérité de la société. La garantie de transactions transparentes et d’un environnement d’affaires intègre dans le secteur privé est une composante importante de la stratégie de tout pays en matière de lutte contre la corruption. Des entreprises efficaces et concurrentielles permettent d’accroître la prospérité des marchés et renforcent la confiance des investisseurs.

En outre, les entreprises intègres qui mènent des activités avec les pouvoirs publics peuvent exercer un contrôle efficace sur la corruption dans le secteur privé comme dans le secteur public. La mise en place de mécanismes efficaces de signalement des comportements répréhensibles offrant une protection contre les représailles est au cœur de l’intégrité tant au sein du secteur privé que du secteur public. Si l’intégrité est placée au cœur du travail des organisations, et si toute personne peut exprimer librement ses préoccupations sans avoir peur de faire l’objet de persécutions, le silence face aux actes répréhensibles et à l’adversité ne constituera plus le statu quo en Afrique subsaharienne.

Pays dans lequel l’organisation exerce l’essentiel de ses activités :

Nigéria

Informations supplémentaires :

Veuillez fournir toute information supplémentaire que vous jugez utile (150 mots au maximum).

La révolution numérique a connecté des millions de personnes dans le monde et a changé notre vie d’une manière inconcevable il y a encore quelques années. La diffusion à l’échelle mondiale d’une philosophie fondée sur les données ouvertes a non seulement favorisé une culture de la transparence institutionnelle mais elle a aussi donné à chacun les moyens de collaborer et d’innover comme jamais auparavant. Si l’on ajoute à cela le pouvoir révolutionnaire de l’intelligence artificielle, les possibilités semblent illimitées. Les êtres humains et les ordinateurs peuvent‑ils œuvrer de concert pour résoudre certains des plus grands défis auxquels le monde fait face?

Nous présentons notre manifestation d’intérêt afin de servir l’intérêt général, d’étudier de nouvelles possibilités de sensibilisation et de réseautage et de découvrir de nouvelles stratégies en vue de protéger les producteurs et les consommateurs de données dans notre région et de leur donner les moyens dont ils ont besoin, en particulier en vue de renforcer les savoirs traditionnels des habitants des zones rurales au Nigéria; il serait très important pour nous de pouvoir mettre à profit le savoir de l’OMPI et le pouvoir collectif de toutes les parties prenantes pour obtenir un impact fort dans un environnement de plus en plus difficile, en évolution rapide.

Coordonnées complètes de l’organisation :

Adresse postale :

Cross River Biodiversity, Marine Protection and Conservation

69 Target Road

Calabar

État de Cross River

Nigéria

N° de téléphone : +234 805 0232 469

Mél. : crsbiodiversity@gmail.com

Nom et titre du représentant de l’Organisation :

**Sonigitu Asibong Ekpe**

Directeur adjoint

Formulaire de demande d’accréditation en qualité d’observateur ad hoc auprès du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore[[3]](#footnote-4),[[4]](#footnote-5)

RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L’ORGANISATION POSTULANTE

Nom complet de l’organisation :

ILEX‑Acción Jurídica

Description de l’organisation (150 mots au maximum) :

ILEX‑Acción Jurídica est une organisation à but non lucratif ayant son siège à Bogota et des bureaux à Carthagène, Pasto, New York et Los Angeles. Elle a été établie en 2015 puis constituée en 2018 par sept avocats d’ascendance africaine, originaires de différentes régions du pays et ayant un fort potentiel académique et professionnel, qui souhaitaient contribuer, en fournissant un appui technique, juridique et politique, à la réalisation de la justice sociale, économique et, de manière générale, raciale à l’échelle individuelle et collective pour les personnes d’ascendance africaine dans la région.

Veuillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation :

Son principal objectif consiste à promouvoir et à défendre les droits des communautés et des personnes d’ascendance africaine, en particulier des femmes et des personnes LGBT noires, ainsi qu’à garantir le respect de leurs droits. Les objectifs spécifiques d’ILEX‑Acción Jurídica sont les suivants :

1. intenter des actions en justice stratégiques afin de défendre les droits des personnes et des communautés d’ascendance africaine;
2. donner des avis juridiques et techniques aux organisations locales et aux organisations ethniques et territoriales œuvrant en faveur de la défense des droits des personnes d’ascendance africaine;
3. mener des recherches afin de recueillir des informations sur la situation de ces personnes;
4. dispenser des formations à l’intention de personnes et de groupes menant des travaux de recherche sur le racisme et la discrimination raciale;
5. concevoir une stratégie de communication afin de rendre visibles, de diffuser et de mettre à la disposition du public les résultats de ses travaux ainsi que la situation des communautés et organisations avec lesquelles elle travaille; et
6. mener des activités de formation et de renforcement des capacités à l’intention des réseaux de cadres afro‑colombiens, des organisations sociales, des fonctionnaires et d’autres parties prenantes concernées.

Veuillez énumérer les principales activités de l’organisation :

Sous la direction des fondateurs de l’organisation, et en mettant à profit leur formation universitaire, ILEX vise à rassembler des experts de différents domaines et à coordonner les travaux menés au sein de cette communauté afin de créer des outils qui contribuent à la résolution des différentes difficultés avec lesquelles les Colombiens d’ascendance africaine sont aux prises.

ILEX œuvre dans quatre domaines d’action prioritaires et mène des projets ayant des retombées sur la communauté et sur les plans structurel, politique et social :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **DOMAINE D’ACTION PRIORITAIRE** | **OBJECTIF SPÉCIFIQUE** |
| **ÉLÉMENT PRINCIPAL** | Droits collectifs | Aider les communautés à concevoir des stratégies juridiques relatives à la protection des droits collectifs |
| **Sous‑éléments** | Consultation préalable  Droits sur les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles | Donner des avis techniques et juridiques aux organisations ethniques dans le cadre de grands processus de consultation préalable. Accès à des ressources immatérielles, savoirs traditionnels et expressions culturelles traditionnelles. |
| Octroi de droits territoriaux collectifs aux communautés d’ascendance africaine | Fournir une assistance technique et juridique aux autorités ethniques pour l’obtention de la reconnaissance des droits territoriaux |
| **ÉLÉMENT PRINCIPAL** | Bonnes conditions de vie | Contribuer à l’amélioration des conditions de vie des communautés principalement d’ascendance africaine, en particulier en garantissant le respect de leurs droits économiques, sociaux et culturels |
| **Sous‑éléments** | Protection des biens culturels et des savoirs ancestraux | Mise en évidence ou promotion de nouveaux outils juridiques relatifs à la protection des savoirs et à la production de savoirs par les communautés d’ascendance africaine |
| Droits civiques | Recensement des facteurs ayant une influence sur la gentrification urbaine et des caractéristiques de cette dernière; promotion des actions en justice pour la protection des quartiers occupés principalement par des personnes d’ascendance africaine |

Lien entre l’organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité (150 mots au maximum) :

ILEX‑Acción Jurídica est une organisation de la société civile fondée par des cadres afro‑colombiens originaires de différentes régions du pays. Elle se consacre à la promotion des droits de l’homme, à l’amélioration de la qualité de vie et au respect de la dignité des personnes et des communautés d’ascendance africaine en Colombie. Les principes de l’organisation comprennent la rigueur académique, la probité professionnelle, l’analyse intersectionnelle des questions sociales, la non‑discrimination et l’engagement en faveur du progrès social. Ses travaux et méthodologies de recherche privilégient une approche mettant l’accent sur les questions d’origine ethnique et de genre et les droits des personnes LGBT. Elle mène des actions en justice à fortes retombées, effectue des recherches sociojuridiques, diffuse des communications stratégiques et travaille en coordination avec d’autres organisations œuvrant en faveur de la justice sociale sur des questions relatives à la défense des droits des groupes ethniques et à la discrimination raciale. Cette initiative est née de la nécessité de créer un espace dirigé par des experts d’ascendance africaine, principalement des juristes, possédant une vaste expérience du travail dans les organisations internationales et le secteur public. La connaissance des besoins des communautés d’ascendance africaine leur permet de contribuer à la promotion d’outils visant à améliorer la qualité de vie de ces communautés grâce à la recherche, à des actions en justice et des études. ILEX‑Acción Jurídica est soutenue par des organisations de défense des droits de l’homme reconnues et s’appuie sur l’expérience professionnelle et universitaire de ses membres qui ont été formés dans les meilleures universités nationales et internationales et livrent une analyse critique des problèmes sociaux à partir de leur expérience de vie en tant que personnes noires.

Pays dans lequel l’organisation exerce l’essentiel de ses activités :

Colombie

Informations supplémentaires :

Veuillez fournir toute information supplémentaire que vous jugez utile (150 mots au maximum).

PROFIL DES FONDATEURS DE L’ORGANISATION

Mariluz Barragán González (directrice générale) : avocate diplômée de l’Université de Carthagène, titulaire d’un Master en droit de l’Université de Californie à Los Angeles et d’une spécialisation en droit administratif délivrée par l’Université Javeriana, possède une riche expérience du travail dans le secteur public sur des questions administratives et constitutionnelles. Elle a travaillé au sein du Conseil d’État, du Bureau du contrôleur général de la République, de Dejusticia(Centro de Estudios de Derecho, Justicia y Sociedad) et de l’Agence de défense juridique de l’État.

Dayana Blanco Acendra (vice‑directrice générale) : avocate diplômée de l’Université de Carthagène, titulaire d’une spécialisation en droit procédural délivrée par l’Universidad Libre et en droit privé économique délivrée par l’Université nationale ainsi que d’un Master en environnement et développement de l’Université nationale. Elle poursuit actuellement des études supérieures à l’Université de Californie à Los Angeles. Elle possède une vaste expérience du travail dans le secteur public, en particulier avec les communautés d’ascendance africaine, qui sont victimes du conflit armé. Elle a également travaillé pendant plus de 20 ans dans le secteur de l’art et de la culture sur la côte caribéenne de la Colombie.

Ana Margarita González Vásquez (fondatrice) : avocate diplômée de l’Université nationale de Colombie, titulaire d’un Master de l’Université de Californie à Los Angeles. Elle possède une expérience dans le domaine de la recherche sur le racisme et la discrimination raciale et a été consultante dans le cadre de l’élaboration de politiques publiques en faveur de l’égalité raciale. Elle a travaillé en tant qu’avocate auprès de la Commission interaméricaine des droits de l’homme (CIDH), de Dejusticia, du Bureau de l’Ombudsman et de l’Organisation internationale pour les migrations. Elle a été consultante auprès de l’Institut Race and Equality.

Daniel Gómez Mazo (fondateur) : avocat diplômé de l’Université EAFIT de Medellín, titulaire d’un Master en études critiques des questions raciales et en droit et sexualité de l’Université de Californie à Los Angeles. Il prépare actuellement une thèse de doctorat à l’Université Fordham de New York. Il possède une vaste expérience des questions constitutionnelles et a travaillé auprès de la Cour constitutionnelle et des ONG Colombia Diversa et Dejusticia.

Audrey Mena Mosquera (fondatrice) : avocate diplômée de l’Université de technologie du Chocó, titulaire d’un Master en droits de l’homme de l’Université de Notre Dame (États‑Unis d’Amérique) et candidate au doctorat en droit à l’Universidad del Rosario. Elle possède une vaste expérience de l’enseignement universitaire et a conseillé le Département administratif de la fonction publique, des organisations internationales en Suisse et en Norvège ainsi que le Bureau de l’Ombudsman.

Martha Mosquera Figueroa (fondatrice) : avocate diplômée de l’Université pontificale bolivarienne de Medellín, elle a étudié l’anthropologie et la politique à l’Université d’Utrecht (Pays‑Bas) et est titulaire d’un Master en droits de l’homme de l’American University de Washington. Elle a travaillé en tant que consultante auprès du Secrétariat à la culture citoyenne de la municipalité de Medellín, de Colombia Humanitaria, un programme de la présidence de la République, de l’ONG Mil Mujeres pour les services juridiques dispensés à Philadelphie (États‑Unis d’Amérique) et du Bureau du Haut‑Commissariat des Nations Unies aux droits de l’homme en Colombie.

Coordonnées complètes de l’organisation :

Adresse postale :

N° de téléphone : +57 3008369146

Adresse électronique : i[lexaccionjuridica@gmail.com](mailto:Ilexaccionjuridica@Ilex.com) (cc mariluzbarragangonzalez@gmail.com)

Site Web : [www.ilexaccionjuridica.org](http://www.ilexaccionjuridica.org)

Nom et titre du représentant de l’organisation :

Mariluz Barragán

Représentante légale

Chambre islamique de commerce et d’industrie Inde‑OCI (IICCI)

À : Division des savoirs traditionnels

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

34, chemin des Colombettes

1211 Genève 20

Suisse

**Tlcp. : +41 (0) 22 338 81 20**

**Mél. : grtkf@wipo.int**

Madame, Monsieur,

Objet : Demande d’accréditation en qualité d’observateur pour les sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

J’ai l’honneur de vous informer que mon organisation souhaite participer en qualité d’observateur ad hoc aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Veuillez trouver ci‑joint les renseignements biographiques de mon organisation nécessaires à l’examen de cette demande d’accréditation par le comité.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d’information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l’assurance de ma considération distinguée.



\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

(Mohammed Seraj ANSARI)

Président (IICCI)

/...

Formulaire de demande d’accréditation en qualité d’observateur ad hoc auprès du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore[[5]](#footnote-6),[[6]](#footnote-7)

RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L’ORGANISATION POSTULANTE

Nom complet de l’organisation :

Chambre islamique de commerce et d’industrie Inde‑OCI (IICCI)

Description de l’organisation (150 mots au maximum) :

La Chambre islamique de commerce et d’industrie Inde‑OCI (IICCI) est une chambre mondiale qui regroupe 57 pays membres, 5 pays membres ayant le statut d’observateur ainsi que 250 pays entretenant des liens avec l’Inde. L’IICCI “représente les intérêts de l’Inde et des pays musulmans membres de l’OCI dans le cadre de leurs relations d’affaires, commerciales et économiques”.

Veuillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation :

Les principaux objectifs de l’IICCI sont les suivants :

a) Promouvoir le commerce, les services, l’industrie, les petites et moyennes entreprises (PME), l’agriculture et le commerce intrarégional en créant des liens solides entre les entrepreneurs de la région de l’OCI et l’Inde.

b) Formuler des recommandations en vue de protéger les intérêts économiques et commerciaux de l’Inde, de la région OCI et des autres pays.

c) Fournir une assistance et des conseils au secteur privé de la région en vue de trouver des solutions à des problèmes économiques régionaux.

d) Inciter les pays membres à appliquer entre eux des termes de l’échange favorables dans un esprit d’unité et à s’efforcer de mettre en place progressivement une union économique et monétaire de l’IICCI.

e) Approuver l’échange d’informations commerciales, techniques, de gestion industrielle, scientifiques et technologiques, de formations et de savoir‑faire entre les membres.

f) Structurer, recueillir et diffuser des données statistiques ainsi que des travaux conjoints de recherche‑développement entre les membres de l’IICCI, les pays membres de l’OCI et les autres pays.

Veuillez énumérer les principales activités de l’organisation :

Au cours de sa première année d’existence, l’IICI s’est mise en rapport avec plus de 40 chambres de commerce et d’industrie locales et nationales, ainsi qu’avec des centaines d’associations professionnelles, d’entreprises à but lucratif et de chefs d’entreprise en Asie, en Afrique, en Europe, en Amérique et dans le Pacifique, en vue de :

* + Promouvoir le rôle essentiel des chefs d’entreprise en Inde, dans les pays membres de l’OCI et dans les autres pays;
  + Accroître les activités commerciales de l’Inde, des pays membres de l’OCI et des autres pays;
  + Stimuler la croissance économique de l’Inde, des pays membres de l’OCI et des autres pays.

En s’appuyant sur son réseau mondial de chambres de commerce et d’industrie en Inde, dans les pays membres de l’OCI et dans les autres pays, l’IICCI touche des milliers d’entreprises allant de PME à de grands groupes d’entreprises en Asie, en Afrique, en Europe, en Amérique et dans le Pacifique.

En travaillant en coopération avec ses membres, l’IICCI promeut l’entretien de réseaux et la coopération entre professionnels à l’échelle mondiale, diffuse des informations utiles pour le milieu des affaires et défend conjointement les intérêts de ses membres, ce qui a permis à l’IICCI de devenir un réseau de professionnels de premier plan entre l’Inde, les pays membres de l’OCI et les autres pays.

Lien entre l’organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité (150 mots au maximum) :

L’IICCI est une chambre de commerce mondiale et est la deuxième chambre la plus importante et connaissant la croissance la plus rapide. L’IICCI peut notamment apporter un appui à l’OMPI pour faire connaître les projets et les programmes de formation de l’Organisation au milieu des affaires et au secteur privé de chaque pays par l’intermédiaire des branches ou sections nationales de la **Chambre islamique de commerce et d’industrie Inde‑OCI (IICCI**).

Pays dans lequel l’organisation exerce l’essentiel de ses activités :

Pays membres de l’OCI et pays non membres de l’OCI

(qui comprennent des pays d’Asie, d’Afrique, d’Europe, d’Amérique, etc.).

Informations supplémentaires :

Veuillez fournir toute information supplémentaire que vous jugez utile (150 mots au maximum).

La Chambre islamique de commerce et d’industrie Inde‑OCI (IICCI) est une chambre mondiale qui regroupe 57 pays membres, 5 pays membres ayant le statut d’observateur ainsi que 250 pays entretenant des liens avec l’Inde. L’IICCI “représente les intérêts de l’Inde et des pays musulmans membres de l’OCI dans le cadre de leurs relations d’affaires, commerciales et économiques”.

L’IICCI œuvre en faveur des entreprises, des commerces et des entités du secteur privé qui cherchent à explorer le marché islamique mondial et l’Inde et travaille en collaboration avec 250 pays afin de préserver et de protéger les intérêts des entreprises, des commerces et des entités du secteur économique en Inde et dans les pays musulmans membres de l’OCI en vue de promouvoir la paix et des relations harmonieuses à l’échelle internationale. Le principal objectif de l’IICCI est de promouvoir les relations d’affaires, commerciales et économiques de l’Inde, des pays musulmans membres de l’OCI et de plus de 250 pays. L’IICCI promeut le commerce bilatéral, les investissements et le transfert de technologie et facilite les collaborations commerciales, les coentreprises, les rapprochements commerciaux et les alliances stratégiques dans le cadre d’une série d’initiatives dynamiques axées sur le milieu des affaires.

La Chambre islamique de commerce et d’industrie Inde‑OCI (IICCI) présente une demande d’accréditation, de statut d’observatrice ou de statut consultatif auprès de l’OMPI en vue d’appuyer la mission de l’Organisation auprès des 45 pays dans lesquels l’IICCI a établi des branches ou sections nationales ainsi que des directions nationales dans les pays membres et les pays non membres de l’OCI (qui comprennent des pays d’Asie, d’Afrique, d’Europe, d’Amérique, etc.). L’IICCI est résolument déterminée à préserver les intérêts de la communauté des entreprises, de l’industrie et d’autres dans le monde.

Coordonnées complètes de l’organisation :

Adresse postale :

Unit No. – Office 512,

Parsvnath Planet Plaza, TCG – 8/8 & 9/9 Vibhuti Khand,

Gomti Nagar, Lucknow‑226010

(U.P.) Inde

N° de téléphone : +91 522‑2397710

N° de télécopieur : +91‑522‑2397710

Adresse électronique : [info@indo-oic-icci.org](mailto:info@indo-oic-icci.org)

Site Web : [www.indo-oic-icci.org](http://www.indo-oic-icci.org)

Nom et titre du représentant de l’organisation :

Mohammed Seraj ANSARI

Président

**Chambre islamique de commerce et d’industrie Inde‑OCI (IICCI)**

N° de téléphone portable : +91‑9452298127

N° de télécopieur : +91‑5222397 710

Mél. : [president@indo-oic-icci.org](mailto:president@indo-oic-icci.org)

*Inspiración Colombia*



À : Division des savoirs traditionnels

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

34, chemin des Colombettes

1211 Genève 20

Suisse

**Tlcp. : +41 (0) 22 338 81 20**

**Mél. : grtkf@wipo.int**

Objet : Demande d’accréditation en qualité d’observateur pour les sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

Madame, Monsieur,

J’ai l’honneur de vous informer que mon organisation souhaite participer en qualité d’observateur ad hoc aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Veuillez trouver ci‑joint les renseignements biographiques de mon organisation nécessaires à l’examen de cette demande d’accréditation par le comité.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d’information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l’assurance de ma considération distinguée.

Ana Milena Carmona Palomino

Présidente

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

(Nom et signature du représentant)

Fait à Genève, le 30 mai 2018

Formulaire de demande d’accréditation en qualité d’observateur ad hoc auprès du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore[[7]](#footnote-8),[[8]](#footnote-9)

RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L’ORGANISATION POSTULANTE

Nom complet de l’organisation :

*Inspiración Colombia*

Description de l’organisation (150 mots au maximum) :

Depuis sa création en 2015, l’association *Inspiración Colombia* œuvre à la vulgarisation, la diffusion de l’information sur la culture, la médecine et les savoirs traditionnels autochtones de la Colombie à travers l’organisation des ateliers, animations et cours de danses folkloriques pour enfants et adultes.

Veuillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation :

* Promouvoir le dialogue entre les cultures et civilisations afin de contribuer aux objectifs de développement à l’horizon 2030;
* Encourager la créativité et la protection du folklore et des savoirs traditionnels des peuples autochtones;
* Soutenir les projets de recherche et de la valorisation de la médecine traditionnelle indigène;
* Contribuer à la diffusion d’information sur le potentiel des richesses des savoirs traditionnels et le folklore;
* Lutter contre l’usage abusif, la vente ainsi que l’appropriation illicite des ressources génétiques des peuples autochtones;
* Faciliter la création d’espaces d’intégration et d’échanges entre les personnes et les associations qui soutiennent des projets de coopération et de développement entre la Suisse et l’Amérique latine, en particulier la Colombie;
* Renforcer le développement de la coopération artistique, culturelle, académique, scientifique et commerciale entre la Suisse et l’Amérique latine;
* Œuvrer à la mise sur pied des projets d’intégration socioculturels en faveur des enfants d’émigrés en difficultés scolaires;
* Organiser annuellement une manifestation de soutien aux enfants orphelins et les femmes victimes de la violence sexiste et sexuelle dans les conflits.

Veuillez énumérer les principales activités de l’organisation :

- Création d’une école de danse folklorique en vue de valoriser et protéger les ressources du patrimoine culturel colombien;

- Initiation des enfants et adultes à la danse folklorique;

- Préparation de la mise sur pied d’un atelier d’apprentissage et soutien des enfants autochtones victimes des conflits en Colombie;

- Promotion de la gastronomie, l’art et la broderie autochtone.

Pays dans lequel l’organisation exerce l’essentiel de ses activités :

Suisse, Espagne, Colombie, Équateur.

Informations supplémentaires : veuillez fournir toute information supplémentaire que vous jugez utile (150 mots au maximum).

Coordonnées complètes de l’organisation :

Adresse postale :

Chemin de Carabot 29 C

1233 Bernex

N° de téléphone : +079 245 56 75

N° de télécopieur :

Adresse électronique : info.inspiration.colombia@gmail.com

Site Web : [www.inspiracioncolombia.ch](http://www.inspiracioncolombia.ch)

Nom et titre du représentant de l’Organisation :

Ana Milena Carmona Palomino

Red Mujeres Indígenas sobre Biodiversidad (RMIB)



Panama, le 18 janvier 2018

À : Division des savoirs traditionnels

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

34, chemin des Colombettes

1211 Genève 20

Suisse

**Fax : +41 (0) 22 338 81 20**

**Mél. : grtkf@wipo.int**

Madame, Monsieur,

Objet : Demande d’accréditation en qualité d’observateur pour les sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

J’ai l’honneur de vous informer que mon organisation souhaite participer en qualité d’observateur ad hoc aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Veuillez trouver ci‑joint les renseignements biographiques de mon organisation nécessaires à l’examen de cette demande d’accréditation par le comité.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d’information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l’assurance de ma considération distinguée.



Coordinatrice générale

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

(Nom et signature du représentant)

/...

Formulaire de demande d’accréditation en qualité d’observateur ad hoc auprès du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore[[9]](#footnote-10)[[10]](#footnote-11)

RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L’ORGANISATION POSTULANTE

Nom complet de l’organisation :

Red Mujeres Indígenas sobre Biodiversidad [Réseau des femmes autochtones sur la biodiversité] (RMIB)

Immatriculation n° 41‑PJ‑141

Description de l’organisation (150 mots au maximum) :

Le RMIB a été créé dans le cadre de la Conférence des Parties (COP) IV à la CDB (1998) pour favoriser la participation des femmes autochtones aux instances de discussion sur la biodiversité. La création de ce réseau a permis de mettre en place et de renforcer la participation des femmes, chargées de transmettre les savoirs traditionnels au sein de leur communauté.

Le RMIB est un réseau d’organisations autochtones œuvrant pour la préservation et la transmission des savoirs traditionnels dans le but de protéger notre mère la Terre, en d’autres termes notre biodiversité.

La sagesse de nos peuples doit être vénérée et transmise pour que notre culture et notre identité soient pérennisées.

La mission du RMIB consiste à renforcer, rétablir et organiser méthodiquement les savoirs traditionnels des peuples autochtones en général et des femmes autochtones en particulier, notamment les savoirs relatifs à la biodiversité, en mettant en œuvre des activités de renforcement des capacités tout en favorisant des actions visant à faciliter la reconnaissance et le renforcement de ces savoirs. Le RMIB encourage également la participation des femmes autochtones à la prise de décisions sur les savoirs traditionnels, la biodiversité et des sujets connexes au niveau local, national, régional et international.

Veuillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation :

L’objectif principal consiste à promouvoir et à encourager la préservation des savoirs traditionnels, de la biodiversité et de l’environnement parmi les peuples autochtones et les femmes en particulier. Le réseau vise également à favoriser la reconnaissance des savoirs traditionnels pour assurer le bien‑être des peuples autochtones.

Veuillez énumérer les principales activités de l’organisation :

a) Mener des activités de sensibilisation auprès des organisations, des peuples, des communautés autochtones et de la société en général pour souligner l’importance des savoirs traditionnels, de la biodiversité et de l’environnement, ainsi que leurs liens avec les changements climatiques.

b) Organiser des réunions, des ateliers et des séminaires sur le renforcement des capacités.

c) Participer à des conférences, des séminaires et des réunions organisés au niveau local, national et international sur des questions relatives aux savoirs traditionnels, à la biodiversité, aux peuples autochtones, à l’environnement, aux changements climatiques et aux droits de l’homme.

d) Promouvoir et protéger les savoirs traditionnels des peuples autochtones et notamment des femmes, en mettant l’accent sur les savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques.

e) Promouvoir le dialogue interculturel entre les organisations, les communautés, les peuples autochtones et d’autres acteurs de la société, comme les chercheurs et les parties prenantes locales, nationales et internationales.

f) Fournir des services d’assistance technique aux organisations, aux gouvernements et aux communautés qui le demandent.

g) Encourager l’autogestion et les opportunités de développement économique local pour améliorer la qualité de vie des communautés et des peuples autochtones, notamment des femmes, des enfants et des jeunes, en favorisant le développement durable fondé sur les savoirs traditionnels.

Lien entre l’organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité (150 mots au maximum) :

Les femmes autochtones sont les principales dépositaires des savoirs traditionnels de notre peuple qui ont été sauvegardés et transmis de génération en génération. De nombreux instruments internationaux reconnaissent la valeur des savoirs traditionnels et le rôle des femmes autochtones à cet égard. Cependant, les savoirs traditionnels ne bénéficient pas d’un mécanisme de protection issu du système de propriété intellectuelle. Le RMIB est convaincu que la création d’un système international de protection des savoirs traditionnels au titre de la propriété intellectuelle est indispensable pour atteindre les objectifs de développement durable d’ici 2030 et permettrait de réduire la pauvreté et de favoriser le développement durable. Les travaux du comité sont essentiels et constituent une priorité pour le RMIB.

Pays dans lequel l’organisation exerce l’essentiel de ses activités :

L’organisation intervient et met en œuvre des initiatives dans la région Amérique latine et Caraïbes, dans les pays africains et dans la région Asie et Pacifique.

Informations supplémentaires :

Veuillez fournir toute information supplémentaire que vous jugez utile (150 mots au maximum).

Le RMIB a une vaste expérience du renforcement des capacités dans le domaine des savoirs traditionnels et du Protocole de Nagoya sur l’accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la Convention sur la diversité biologique car il a activement participé à la négociation et à l’adoption de cet instrument. À ce jour, il a formé plus de 2000 représentants autochtones sur ce sujet en organisant des ateliers de renforcement des capacités et en établissant des protocoles communautaires.

Coordonnées complètes de l’organisation :

Adresse postale :

Avenida Perú, Calle 41, Edificio Las Camelias, Piso 3, local 302.

Tél. : +507‑831‑39‑00

N° de télécopieur : +/

Mél. : redmib.alc@gmail.com; florina.lopez@gmail.com

Site Web : http://iwbn-rmibn.org et http://redmib.net

Nom et titre du représentant de l’Organisation :

Florina Lopez Miro, coordinatrice

*Regroupement des mamans de Kamituga (REMAK)*

À : Division des savoirs traditionnels

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

34, chemin des Colombettes

1211 Genève 20

Suisse

**Tél. : +41 (0) 22 338 81 20**

**Mél. : grtkf@wipo.int**

Objet : Demande d’accréditation en qualité d’observateur pour les sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

Madame, Monsieur,

J’ai l’honneur de vous informer que mon organisation souhaite participer en qualité d’observateur ad hoc aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Veuillez trouver ci-joint les renseignements biographiques de mon organisation nécessaires à l’examen de cette demande d’accréditation par le comité.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l’assurance de ma considération distinguée.



\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

(Nom et signature du représentant)

/...

Formulaire de demande d’accréditation en qualité d’observateur ad hoc auprès du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore[[11]](#footnote-12)[[12]](#footnote-13)

RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L’ORGANISATION POSTULANTE

Nom complet de l’organisation :

REGROUPEMENT DES MAMANS DE KAMITUGA (REMAK)

Description de l’organisation (150 mots au maximum) :

REMAK a été créé le 31 janvier 2001 à Kamituga, dans le Territoire rural de Mwenga, Province du Sud‑Kivu en République démocratique du Congo, par un groupe de femmes et d’hommes pour trouver localement des solutions aux problèmes de violation des droits de la femme et de l’enfant et des personnes marginalisées. REMAK fonctionne légalement avec des organes opérationnels (assemblée générale, conseil d’administration, conseil de contrôle et secrétariat exécutif).

Pour atteindre les objectifs assignés, REMAK adopte les stratégies visant à créer dans son rayon d’intervention des antennes/sites dirigés par des femmes autochtones et à appuyer la politique de réseautage tant aux niveaux local que provincial, national et international; REMAK est membre de CRONGD/Sud‑Kivu, de I’IRCT (Danemark) et de VIWINE, SODH/MONUSCO.

Veuillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation :

* Défendre et promouvoir les droits de l’homme en général et ceux des groupes marginalisés en particulier.
* Protéger l’environnement.
* Lutter contre le VIH/SIDA, le diabète et la tuberculose.

Veuillez énumérer les principales activités de l’organisation :

* Vulgariser les textes juridiques (provinciaux, régionaux, nationaux et internationaux) sur les droits de l’homme avec un accent particulier sur les groupes marginalisés ou victimes de discrimination/stigmatisation (PWIH, Bambuti).
* Contrôler les cas de violation des droits humains et Iutter contre l’impunité.
* Tenir des séances de plaidoyer et des conférences‑débats.
* Procéder à la réhabilitation globale des personnes victimes de violations (physiques, psychologiques, juridiques, socioéconomiques).
* Contribuer au reboisement de l’environnement détruit par les activités humaines (exploitation artisanale des minerais, agriculture, chasse, coupe des bois pour fabriquer du charbon, du bois de chauffe et des planches).
* Sensibiliser les populations à la prévention et au dépistage volontaire du VIH/SIDA, du diabète et de la tuberculose.

Lien entre l’organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité :

(150 mots au maximum)

REMAK compte parmi ses missions la promotion et la protection des droits des pygmées autochtones “Bambuti” dans leur universalité, leur indivisibilité, leur interdépendance et leur inaliénabilité, raison pour laquelle il s’intéresse aux questions liées à la propriété intellectuelle des pygmées autochtones. Or, les pygmées autochtones Bambuti de la région Est de la République démocratique du Congo ont généralement été dépossédés de leurs terres ancestrales pour des raisons d’utilité publique et ont également perdu pratiquement tout leur patrimoine culturel.

D’après l’article 8j de la Convention sur la diversité biologique, les peuples autochtones sont détenteurs des connaissances et savoirs traditionnels en matière de gestion durable de la biodiversité (réglementation de la chasse, de la cueillette du miel, des plantes médicinales…). Ces connaissances menacées de disparition font partie intégrante de leur propriété intellectuelle mais, paradoxalement, l’État congolais ne les respecte pas, ne les protège pas et ne les promeut pas.

Pays dans lequel l’organisation exerce l’essentiel de ses activités :

République démocratique du Congo.

Informations supplémentaires :

Veuillez fournir toute information supplémentaire que vous jugez utile (150 mots au maximum).

REMAK accompagne les pygmées autochtones vivant dans les régions oubliées (Collectivité de Rubenga et Ntambuka/ldjwi et celles de Lwindi et Wamuzimu/Mwenga) et n’ayant jamais bénéficié d’une assistance quelconque de la part des humanitaires et d’ONG tant internationales que locales, en vue de contribuer à la réduction de leur marginalisation, de leur vulnérabilité et de leur exclusion sociale. L’organisation s’emploie à reconstituer et à protéger leurs expressions culturelles à haut risque de disparition, à l’instar de la langue ancestrale “Kitswa”, leurs rites d’initiation, leurs totems, tabous, outils de communication, ou toutes autres expressions soumises à une grave menace et nécessitant une sauvegarde urgente et durable (patrimoine culturel, législation forestière, réglementation de la chasse…), et s’appuie pour ce faire sur les dispositions de l’article 7 de la Convention de 2005 ayant trait à la diversité culturelle de l’UNESCO qui implique les groupes vulnérables (femmes, minorités et peuples autochtones) dans sa mise en œuvre.

Coordonnées complètes de l’organisation :

Adresse postale : 385 CYANGUGU/RWANDA

Adresse physique : Avenue de I’Atelier, Quartier Camp Six, Ville de Kamituga, Territoire de Mwenga, Province du Sud‑Kivu (République démocratique du Congo)

N° de téléphone : +243 997733983

Mél. : remakasbl@yahoo.ca

Nom et titre du représentant de l’Organisation :

Vainqueur KALAFULA LUSU, président du conseil d’administration.

San Youth Network

San Youth Network

P O Box 1288

Ghanzi

Botswana

Le 8 octobre 2017

À : Division des savoirs traditionnels

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

34, chemin des Colombettes

1211 Genève 20

Suisse

**Fax : +41 (0) 22 338 81 20**

**Mél. : grtkf@wipo.int**

Madame, Monsieur,

Objet : Demande d’accréditation en qualité d’observateur pour les sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

J’ai l’honneur de vous informer que mon organisation souhaite participer en qualité d’observateur ad hoc aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Veuillez trouver ci‑joint les renseignements biographiques de mon organisation nécessaires à l’examen de cette demande d’accréditation par le comité.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d’information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l’assurance de ma considération distinguée.

Job Morris



\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

(Nom et signature du représentant)

Formulaire de demande d’accréditation en qualité d’observateur ad hoc auprès du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore[[13]](#footnote-14)[[14]](#footnote-15)

RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L’ORGANISATION POSTULANTE

Nom complet de l’organisation :

San Youth Network

Description de l’organisation : (150 mots au maximum)

Le 17 mars 2017, San Youth Network a été officiellement enregistré au Botswana; il est devenu une plateforme gratuite qui permet aux jeunes San parlant des dialectes différents de présenter et d’échanger des possibilités de formation. Notre action s’articule autour de sept objectifs, à savoir l’éducation pour les jeunes San, les questions de santé, la promotion de la santé et d’une vie saine parmi les San, la défense des droits des San, la création d’emploi, les droits de propriété intellectuelle et les changements climatiques.

Nous sommes conscients de l’évolution rapide des tendances dans notre société et des incidences de ce changement. Nous nous efforçons de promouvoir l’intégration sociale, la justice sociale, les questions de santé et l’accès à un enseignement de qualité. Il en ressort un moyen efficace et positif de contribuer à la création d’un environnement encourageant les jeunes San à exprimer des intérêts et des souhaits communs quant à la manière dont ils souhaitent modifier le statu quo et être respectés dans la société.

Veuillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation :

* Mener des recherches, des consultations et des débats; partager des informations pour faire mieux connaître l’identité San et sa réalité actuelle au niveau national et international.
* Renforcer les capacités et sensibiliser aux questions d’identité autochtone.
* Fournir aux jeunes San un moyen d’expression national et faire en sorte qu’ils jouent un rôle actif dans les débats et les consultations menés sur les politiques intéressant tous les jeunes.
* Défendre le mode de vie des jeunes San, en particulier dans le domaine de la santé, de la culture et de l’éducation, et agir en ce sens.
* Défendre les droits de propriété intellectuelle des San sur leur musique, leur folklore, leurs énigmes, leurs images, etc.
* Désigner des représentants chargés de rencontrer les organisations nationales qui jouent un rôle dans le domaine des services aux jeunes et de négocier avec ces entités.
* Donner aux jeunes ayant moins d’opportunités la possibilité de participer, de développer leurs aptitudes et leurs compétences, d’améliorer leurs perspectives d’emploi et de devenir des acteurs de leurs communautés.
* Défendre fermement l’idée d’une politique de surveillance des changements climatiques.
* Maintenir, protéger et développer la culture San, notamment la langue.

Veuillez énumérer les principales activités de l’organisation :

* **ÉDUCATION**

1. Offrir des opportunités en matière d’éducation, par exemple des formations.
2. Organiser des ateliers et des conférences.
3. Donner aux groupes San les moyens d’agir sur les questions politiques.
4. Mettre en place des interventions en matière d’entrepreneuriat.
5. Mettre en place des programmes d’échange au niveau local, régional et international.

* **DÉFENSE DES DROITS**

1. Jeter les bases d’un dialogue avec le gouvernement pour le développement socioéconomique, politique et environnemental des communautés San.
2. Participer aux mouvements relatifs aux changements climatiques.
3. Défendre les droits des San, notamment les droits fonciers, l’égalité des chances et l’éducation.
4. Demander la réparation des injustices passées commises à l’égard des San.
5. Rendre efficace l’action positive.
6. Poursuivre l’action sur les questions de discrimination au lieu d’opter pour la défense par réaction.
7. Mener des campagnes de sensibilisation pour la reconnaissance des droits des San.
8. Créer des groupes de culture San pour mener des actions de défense grâce au théâtre.
9. Discuter des questions de genre parmi les femmes San.
10. Repérer les jeunes capables d’établir un dialogue avec le législateur pour exprimer leurs propres sentiments.
11. Militer en faveur des droits de propriété intellectuelle des San.
12. Voyager et se rendre dans des écoles pour sensibiliser les élèves marginalisés à la politique.
13. Promouvoir la politique linguistique dans les écoles.
14. Offrir aux jeunes la possibilité d’assister à des conférences régionales sur les communautés marginalisées.
15. Mettre en œuvre des programmes de sensibilisation dans les territoires San.

* **PROMOTION DE LA CULTURE**

1. Créer un environnement propice à l’expression d’une voix unique lors de séminaires.
2. Participer à des réunions et agir pour influencer la politique menée.
3. Organiser des événements en faveur de l’échange intergénérationnel sur des questions sociales.

* **CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

1. Participer à des actions en matière de justice de l’environnement.
2. Informer les communautés sur les incidences des changements climatiques.
3. Participer au mouvement mondial concernant les changements climatiques.
4. Mettre au point des initiatives pour préserver et conserver l’environnement.
5. Mener des campagnes de plantation d’arbres.

* **SANTÉ**

1. Éduquer les communautés San à une vie saine.
2. Mener des campagnes de lutte contre la tuberculose, le diabète et le VIH/SIDA.
3. Mener des campagnes de distribution de moyens de protection, par exemple les préservatifs, et des campagnes sur leur utilisation sans danger.
4. Informer sur l’alimentation et la nutrition.

Lien entre l’organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité (150 mots au maximum) :

Pendant des décennies, des tiers ont utilisé l’art rupestre des ancêtres San pour décorer des brochures, des bijoux pour touristes et les murs des loges de safari exclusives. Les beaux livres de photographie et les images d’archives de films documentaires représentent souvent les chasseurs‑cueilleurs du sud de l’Afrique comme des populations isolées. Mais les communautés San ont été opprimées, exploitées et même chassées pendant des siècles. Les touristes achètent des produits d’artisanat San décorés avec les coquilles d’œufs d’autruche qui étaient traditionnellement utilisées pour transporter l’eau, alors que les San se battent pour des services de base comme l’approvisionnement en eau des régions arides qu’ils ont été obligés de quitter. L’exploitation de leurs images, énigmes, chansons et folklore fait partie des problèmes qui doivent être réglés grâce à la protection de leurs droits de propriété intellectuelle. C’est la raison pour laquelle San Youth Network souhaite suivre les travaux de l’OMPI et aborder la question de la protection des droits de propriété intellectuelle des San.

Pays dans lequel l’organisation exerce l’essentiel de ses activités :

Botswana

Informations supplémentaires :

Veuillez fournir toute information supplémentaire que vous jugez utile (150 mots au maximum).

* Qui sont les San?

Les San habitent le sud de l’Afrique depuis des temps immémoriaux. Ce sont des autochtones du sud de l’Afrique. Aujourd’hui, ils représentent un petit segment de la population et ils font l’objet de toutes sortes d’abus.

* Qu’est‑ce que SYNet?

SYNet est une organisation qui a été créée pour défendre les intérêts des jeunes San. Elle a pour mission de promouvoir leurs intérêts pour s’assurer qu’ils deviennent des citoyens actifs et respectés dans le sud de l’Afrique. SYNet agit à l’échelle régionale et a des partenaires en Afrique du Sud, en Namibie et au Zimbabwe pour fournir des services là où vivent les San en général et les jeunes en particulier.

* Qui SYNet représente‑t‑il?

SYNet représente les jeunes San et le peuple San en général et prend en considération leurs besoins divers. Bien que SYNet soit une organisation San, elle est ouverte à toute collaboration avec d’autres organisations pour autant que leurs intérêts et leurs objectifs soient compatibles avec les siens.

Coordonnées complètes de l’organisation :

Adresse postale :

P O Box 1288

Ghanzi

Botswana

N° de téléphone : +26774196559

N° de télécopieur : +/

Mél. : [jobjfmorris@gmail.com](mailto:jobjfmorris@gmail.com)

Site Web : www.sanyouthnetwork.com

Nom et titre du représentant de l’organisation :

M. Job Morris

Fondateur et directeur exécutif

Union des peuples autochtones pour le réveil au développement (UPARED)

À : Division des savoirs traditionnels

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

34, chemin des Colombettes

1211 Genève 20

Suisse

Tél. : +41 (0) 22 338 81 20

Mél. : grtkf@wipo.int

Objet : Demande d’accréditation en qualité d’observateur pour les sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

Madame, Monsieur,

J’ai l’honneur de vous informer que mon organisation souhaite participer en qualité d’observateur ad hoc aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Veuillez trouver ci‑joint les renseignements biographiques de mon organisation nécessaires à l’examen de cette demande d’accréditation par le comité.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l’assurance de ma considération distinguée.

Yves MINANI, directeur et représentant légal de l’UPARED



(Nom et signature du représentant)

Formulaire de demande d’accréditation en qualité d’observateur ad hoc auprès du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore[[15]](#footnote-16),[[16]](#footnote-17)

RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L’ORGANISATION POSTULANTE

Nom complet de l’organisation :

UNION DES PEUPLES AUTOCHTONES POUR LE RÉVEIL AU DÉVELOPPEMENT

Description de l’organisation (150 mots au maximum) :

L’UPARED est une organisation sans but lucratif du Burundi. Elle a été fondée par les Batwas eux même pour promouvoir la vie meilleure de ces derniers. Dès le fondement jusqu’aujourd’hui, l’UPARED a fait des avancés dans le développement durable des Batwas et aussi dans les droits de l’homme. La structure de l’UPARED est ainsi :

* l’Assemblée générale;
* le Comité exécutif;
* le Comité de contrôle;
* Le Conseil des sages;
* la Direction technique

Veuillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation :

Les principaux objectifs de l’UPARED sont :

* Fournir une analyse générale de la problématique des Batwas du Burundi face aux différents défis, programmes et politiques du Burundi
* Fournir des informations relatives à la vision, mission et objectifs stratégiques pour chaque programme de l’UPARED asbl
* Dégager un impact souhaitable à la communauté des Batwas

Veuillez énumérer les principales activités de l’organisation :

Grâce à l’existence de l’UPARED asbl, il y a un changement positif à la communauté des Batwas du Burundi notamment :

* L’UPARED asbl a intéressé les autres ONG locales et internationales de travailler avec les Batwas dans les différents domaines;
* Suite au plaidoyer de l’UPARED, les Batwas sont intégrés dans la Commission vérité et réconciliation jusqu’à ce que parmi les 11 commissaires qui composent la commission il y a 1 Commissaire TWA;
* L’UPARED asbl a aidé la communauté depuis sa création jusqu’à nos jours dans les différents domaines : l’encadrement des élèves batwas pendant les vacances, les formations sur les droits humains, une enquête dans la province de Rutana pour les problématiques des Batwas.
* Grâce à l’UPARED, la communauté batwa commence à être responsable de leurs problèmes, à avoir une confiance de soi, réduction de la marginalisation et la discrimination, la considération sociale, etc.

Même si l’UPARED et les autres acteurs ont fait des grandes réalisations en faveur des Batwas du Burundi, il y a une persistance de certains problèmes des mauvaises conditions de vie comme le manque d’habitat, le niveau bas du taux de l’éducation, le manque des terres, la violation de leurs droits, l’insécurité alimentaire, le manque d’emploi raison pour laquelle ceci nécessite une intervention spécifique à la réduction de leur pauvreté extrême et chronique.

Lien entre l’organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité :

(150 mots au maximum)

Puisque notre organisation est autochtone aussi avec des membres autochtones, l’UPARED essaie de soutenir les initiatives des Batwas du Burundi particulièrement dans les savoirs traditionnels ainsi que sur les questions de propriété intellectuelle.

Pays dans lequel l’organisation exerce l’essentiel de ses activités :

Le Burundi et le Rwanda dans le cas des réfugiés Burundais.

Informations supplémentaires : Veuillez fournir toute information supplémentaire que vous jugez utile (150 mots au maximum).

Aujourd’hui, l’UPARED est membre du réseau des autochtones de l’Afrique centrale appelé Initiative pour l’égalité dans l’Afrique des Grands Lacs où son membre est dans le comité de ce réseau.

Récemment, à la 18ème session de l’Instance permanente pour les questions autochtones, l’UPARED a exposé deux présentations dans les deux événements parallèles à New York. Les thèmes étaient : Situation des Batwas de l’Afrique des grands lacs dont le Burundi, RDC et le Rwanda ainsi; Les violences sexuelles contre les Batwas du Burundi.

Avec l’Initiative pour l’égalité au niveau mondial, on a pu soumettre la pétition à la rapporteuse spéciale des peuples autochtones où plus de 76 organisations du monde ont signé la pétition. Elle était ainsi : Pétition demandant un voyage par le rapporteur spécial de l’ONU sur le droits des peuples autochtones pour enquêter la situation des indigènes populations Twa et Mbuti dans la République démocratique du Congo, au Burundi et au Rwanda.

Coordonnées complètes de l’organisation :

*Rohero, Avenue de la Tanzanie Bureau n° 7 Contact*

Muzaka Commune

Bujumbura

Burundi

Adresse postale : Pas

Mél :  
Site Web *:*

*N° de téléphone : +25779 434 844, +257 61 162 607*

N° de télécopieur : +/

Mél. : uparedorganization@gmail.com

Site Web : www.upared-batwa-burundi.org *(pas actif aujourd’hui)*

Nom et titre du représentant de l’Organisation :

Yves MINANI, directeur et représentant légal de l’UPARED

Universidad del Rosario

À : Division des savoirs traditionnels

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

34, chemin des Colombettes

1211 Genève 20

Suisse

Fax : +41 (0) 22 338 81 20

Mél. : grtkf@wipo.int

Madame, Monsieur,

Objet : Demande d’accréditation en qualité d’observateur pour les sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

J’ai l’honneur de vous informer par la présente que notre organisation souhaite participer en qualité d’observateur ad hoc aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Veuillez trouver ci‑joints les renseignements biographiques de mon organisation nécessaires à l’examen de cette demande d’accréditation par le comité.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d’information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l’assurance de ma considération distinguée.

[Signature]

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Angela Santamaría

Directrice de l’École interculturelle de diplomatie indigène (EIDI)

Universidad del Rosario

Bogota, (Colombie)

Formulaire de demande d’accréditation en qualité d’observateur ad hoc auprès du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore[[17]](#footnote-18),[[18]](#footnote-19)

RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L’ORGANISATION POSTULANTE

Nom complet de l’organisation :

Universidad del Rosario

Description de l’organisation : (150 mots au maximum)

Établissement d’enseignement privé fondé en 1653 à Bogota (Colombie). L’université a joué un rôle clé dans les sphères politiques, scientifiques et culturelles du pays. Elle est reconnue comme l’une de meilleures universités en Colombie et en Amérique latine. Elle offre actuellement différents programmes en sciences de la santé et en sciences humaines et sociales.

Elle regroupe sept facultés : la Faculté de médecine et des sciences de la santé; la Faculté de sciences humaines; l’École des hautes études commerciales, l’École supérieure d’économie, la Faculté de droit, l’École des hautes études en sciences politiques et relations internationales et gouvernementales et la Faculté de sciences naturelles et de mathématiques.

Privilégiant les valeurs éthiques, humanistes, politiques, scientifiques et sociales, l’université a participé à des travaux importants avec les peuples autochtones et d’autres groupes ethniques. Elle a aussi participé activement au processus de sortie de conflit et au processus de paix en cours en Colombie.

Veuillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation :

* produire des connaissances au service de l’excellence, de haut niveau et essentielles au développement de la société;
* devenir un acteur incontournable de par ses compétences professionnelles, son engagement, sa capacité d’être à l’écoute des besoins et des problèmes de la société afin de proposer et d’élaborer des projets permettant de comprendre ces problèmes et de les résoudre, et sa participation indispensable au développement constructif et responsable des institutions et de la société;
* reconnaitre, consolider et maîtriser une culture de l’internationalisation dans l’enseignement, la recherche et la sensibilisation;
* créer les conditions propices à une gestion efficace et durable, acquérir l’infrastructure et la technologie lui permettant de développer son projet pédagogique en tenant compte des normes de qualité telles qu’elles sont exprimées dans le développement institutionnel, l’innovation technologique, la gestion académique de l’excellence et de la qualité.

Veuillez énumérer les principales activités de l’organisation :

* recherche
* enseignement; et
* sensibilisation

Lien entre l’organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaille des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité – (150 mots au maximum)

L’École interculturelle de diplomatie indigène (EIDI) a été créée en 2000 afin d’honorer les engagements pris aux niveaux universitaire et scientifique en tant compte des valeurs éthiques et humanistes de l’université. Le projet EIDI s’emploie à créer et renforcer des espaces dynamiques pour permettre aux peuples autochtones colombiens de participer aux travaux d’instances internationales, nationales et locales en formant des responsables venant de différentes régions du pays. Depuis quelque temps, il est devenu nécessaire de traiter de questions essentielles pour l’université, le projet EIDI et les peuples autochtones afin de comprendre comment les savoirs ancestraux sont protégés et quelle est la marge de manœuvre existante pour mener des actions de sensibilisation à ces questions aux niveaux national et international. À cette fin, l’Universidad del Rosario a entrepris des travaux de recherche conjoints entre des chercheurs autochtones et des chargés de cours à l’université dans le cadre du projet EIDI pour comprendre le mode de fonctionnement de mécanismes, réunions et autres instances de différents types en ce qui concerne la protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles des peuples autochtones.

Pays dans lequel l’organisation exerce l’essentiel de ses activités :

Colombie

Coordonnées complètes de l’organisation :

Adresse pour la correspondance : Calle 12C n° 6 – 25. Bogota, Colombie.

Tél. : +571‑2979200 ext. 3734

N° de télécopieur : +/

Mél. : angela.santamaria@urosario.edu.co

Site Web : www.urosario.edu.co

Nom et titre du représentant de l’Organisation :

Angela Santamaría Chavarro

Directrice de l’École interculturelle de diplomatie indigène (EIDI)

Membre du groupe d’études interdisciplinaires sur la paix, le conflit et l’après conflit (JANUS) de l’Universidad del Rosario.

[Fin de l’annexe et du document]

1. **Merci de ne joindre aucun document à votre demande d’accréditation.**

   Veuillez noter que la décision concernant l’accréditation ne sera pas prise par le Secrétariat mais par les États membres au début de la session du comité intergouvernemental. Il est donc possible que certaines organisations ne reçoivent pas d’accréditation. Par conséquent, si le siège de l’organisation postulante ne se trouve pas à Genève, il est déconseillé de se déplacer jusqu’à Genève dans le seul but de participer à la session du comité tant que l’accréditation n’a pas été accordée. [↑](#footnote-ref-2)
2. Veuillez noter que cette demande sera présentée au comité tel qu’elle a été reçue. En conséquence, dans la mesure du possible, veuillez remplir le formulaire à la machine à écrire ou à l’ordinateur. Le formulaire complété est à renvoyer de préférence par courrier électronique à l’adresse **grtkf@wipo.int**. [↑](#footnote-ref-3)
3. **Merci de ne joindre aucun document à votre demande d’accréditation.**

   Veuillez noter que la décision concernant l’accréditation ne sera pas prise par le Secrétariat mais par les États membres au début de la session du comité intergouvernemental. Il est donc possible que certaines organisations ne reçoivent pas d’accréditation. Par conséquent, si le siège de l’organisation postulante ne se trouve pas à Genève, il est déconseillé de se déplacer jusqu’à Genève dans le seul but de participer à la session du comité tant que l’accréditation n’a pas été accordée. [↑](#footnote-ref-4)
4. Veuillez noter que cette demande sera présentée au comité tel qu’elle a été reçue. En conséquence, dans la mesure du possible, veuillez remplir le formulaire à la machine à écrire ou à l’ordinateur. Le formulaire complété est à renvoyer de préférence par courrier électronique à l’adresse **grtkf@wipo.int**. [↑](#footnote-ref-5)
5. **Merci de ne joindre aucun document à votre demande d’accréditation.**

   Veuillez noter que la décision concernant l’accréditation ne sera pas prise par le Secrétariat mais par les États membres au début de la session du comité intergouvernemental. Il est donc possible que certaines organisations ne reçoivent pas d’accréditation. Par conséquent, si le siège de l’organisation postulante ne se trouve pas à Genève, il est déconseillé de se déplacer jusqu’à Genève dans le seul but de participer à la session du comité tant que l’accréditation n’a pas été accordée. [↑](#footnote-ref-6)
6. Veuillez noter que cette demande sera présentée au comité tel qu’elle a été reçue. En conséquence, dans la mesure du possible, veuillez remplir le formulaire à la machine à écrire ou à l’ordinateur. Le formulaire complété est à renvoyer de préférence par courrier électronique à l’adresse **grtkf@wipo.int**. [↑](#footnote-ref-7)
7. **Merci de ne joindre aucun document à votre demande d’accréditation.**

   Veuillez noter que la décision concernant l’accréditation ne sera pas prise par le Secrétariat mais par les États membres au début de la session du comité intergouvernemental. Il est donc possible que certaines organisations ne reçoivent pas d’accréditation. Par conséquent, si le siège de l’organisation postulante ne se trouve pas à Genève, il est déconseillé de se déplacer jusqu’à Genève dans le seul but de participer à la session du comité tant que l’accréditation n’a pas été accordée. [↑](#footnote-ref-8)
8. Veuillez noter que cette demande sera présentée au comité tel qu’elle a été reçue. En conséquence, dans la mesure du possible, veuillez remplir le formulaire à la machine à écrire ou à l’ordinateur. Le formulaire complété est à renvoyer de préférence par courrier électronique à l’adresse **grtkf@wipo.int**. [↑](#footnote-ref-9)
9. **Merci de ne joindre aucun document à votre demande d’accréditation.**

   Veuillez noter que la décision concernant l’accréditation ne sera pas prise par le Secrétariat mais par les États membres au début de la session du comité intergouvernemental. Il est donc possible que certaines organisations ne reçoivent pas d’accréditation. Par conséquent, si le siège de l’organisation postulante ne se trouve pas à Genève, il est déconseillé de se déplacer jusqu’à Genève dans le seul but de participer à la session du comité tant que l’accréditation n’a pas été accordée. [↑](#footnote-ref-10)
10. Veuillez noter que cette demande sera présentée au comité tel qu’elle a été reçue. En conséquence, dans la mesure du possible, veuillez remplir le formulaire à la machine à écrire ou à l’ordinateur. Le formulaire complété est à renvoyer de préférence par courrier électronique à l’adresse **grtkf@wipo.int** [↑](#footnote-ref-11)
11. **Merci de ne joindre aucun document à votre demande d’accréditation.**

    Veuillez noter que la décision concernant l’accréditation ne sera pas prise par le Secrétariat mais par les États membres au début de la session du comité intergouvernemental. Il est donc possible que certaines organisations ne reçoivent pas d’accréditation. Par conséquent, si le siège de l’organisation postulante ne se trouve pas à Genève, il est déconseillé de se déplacer jusqu’à Genève dans le seul but de participer à la session du comité tant que l’accréditation n’a pas été accordée. [↑](#footnote-ref-12)
12. Veuillez noter que cette demande sera présentée au comité tel qu’elle a été reçue. En conséquence, dans la mesure du possible, veuillez remplir le formulaire à la machine à écrire ou à l’ordinateur. Le formulaire complété est à renvoyer de préférence par courrier électronique à l’adresse **grtkf@wipo.int** [↑](#footnote-ref-13)
13. **Merci de ne joindre aucun document à votre demande d’accréditation.**

    Veuillez noter que la décision concernant l’accréditation ne sera pas prise par le Secrétariat mais par les États membres au début de la session du comité intergouvernemental. Il est donc possible que certaines organisations ne reçoivent pas d’accréditation. Par conséquent, si le siège de l’organisation postulante ne se trouve pas à Genève, il est déconseillé de se déplacer jusqu’à Genève dans le seul but de participer à la session du comité tant que l’accréditation n’a pas été accordée. [↑](#footnote-ref-14)
14. Veuillez noter que cette demande sera présentée au comité tel qu’elle a été reçue. Ainsi, prier de remplir le formulaire à la machine à écrire ou à l’ordinateur et de l’envoyer à l’adresse **grtkf@wipo.int** [↑](#footnote-ref-15)
15. **Merci de ne joindre aucun document à votre demande d’accréditation.**

    Veuillez noter que la décision concernant l’accréditation ne sera pas prise par le Secrétariat mais par les États membres au début de la session du comité intergouvernemental. Il est donc possible que certaines organisations ne reçoivent pas d’accréditation. Par conséquent, si le siège de l’organisation postulante ne se trouve pas à Genève, il est déconseillé de se déplacer jusqu’à Genève dans le seul but de participer à la session du comité tant que l’accréditation n’a pas été accordée. [↑](#footnote-ref-16)
16. Veuillez noter que cette demande sera présentée au comité tel qu’elle a été reçue. En conséquence, dans la mesure du possible, veuillez remplir le formulaire à la machine à écrire ou à l’ordinateur. Le formulaire complété est à renvoyer de préférence par courrier électronique à l’adresse **grtkf@wipo.int** [↑](#footnote-ref-17)
17. Merci de ne joindre aucun document à votre demande d’accréditation.

    Veuillez noter que la décision concernant l’accréditation ne sera pas prise par le Secrétariat mais par les États membres au début de la session du comité intergouvernemental. Il est donc possible que certaines organisations ne reçoivent pas d’accréditation. Par conséquent, si le siège de l’organisation postulante ne se trouve pas à Genève, il est déconseillé de se déplacer jusqu’à Genève dans le seul but de participer à la session du comité tant que l’accréditation n’a pas été accordée. [↑](#footnote-ref-18)
18. Veuillez noter que cette demande sera présentée au comité tel qu’elle a été reçue. En conséquence, dans la mesure du possible, veuillez remplir le formulaire à la machine à écrire ou à l’ordinateur. Le formulaire complété est à renvoyer de préférence par courrier électronique à l’adresse grtkf@wipo.int [↑](#footnote-ref-19)